

Mobilité européenne et insertion professionnelle

Quels bénéfices pour les entreprises ?

10H00 PRESENTATION DU PROJET RENOUVEAU DE LA MOBILITE TRANSNATIONALE (RMT)

Par **Gilles Bonnet**, Chargé de mission partenariats européens et internationaux, Unité développement, Région Île-de-France, partenaire du projet et **Valentina Faccioli**, Directrice de l'Institut Européen de la Recherche en Formation

Le projet RMT est un partenariat stratégique cofinancé dans le cadre du programme Erasmus+ rassemblant sept partenaires (collectivité et professionnels de la mobilité) venant cinq pays différents.

Une expérience de mobilité réussie implique trois acteurs : le bénéficiaire, la structure d'envoi et la structure d'accueil. Cependant, la structure d'accueil, l'entreprise, est le plus souvent discrète voir absente des études d'impact. Partant de ce constat, le projet RMT a pour objectif de répondre à la question « Comment peut-on rendre le parcours de mobilité qualifiant » en apportant une attention particulière à la vision des entreprises.

Bien qu'il ait été prouvé que les compétences acquises lors de la mobilité par les bénéficiaires sont réelles et appréciées par les employeurs, elles restent mal identifiées. Une meilleure identification des compétences acquises lors de la mobilité permettrait de mieux préparer les séjours, avec des bénéficiaires plus motivés et un meilleur accompagnement de la part des opérateurs de mobilité. C'est pourquoi le projet met l'accent sur le regard des entreprises sur les acquis des expériences de mobilité, par le biais d'une enquête qui sera menée auprès de 170 entreprises européennes. Les réponses obtenues permettront aux partenaires du projet de produire un compendium de bonnes pratiques européennes des entreprises sur la reconnaissance des acquis de la mobilité.

Il sera également complété par un compendium des bonnes pratiques en matière de mobilité, réalisé suite aux recherches et à l'analyse comparée des pratiques méthodologiques l'accompagnement à la mobilité dans les pays du partenariat, dans le cadre de programmes européens et d'initiatives nationales ou locales.

Ces deux livrables constitueront ensuite les bases pour l'élaboration du dernier produit du projet : un guide méthodologique d'orientation à la mobilité qui proposera des conseils opérationnels, des supports, et des outils pour permettre aux publics en insertion d'entamer une démarche efficace de qualification et positionnement professionnel via la mobilité transnationale.

Pour faciliter l'accès et la diffusion, tous les résultats et les livrables du projet Erasmus+ RMT seront présentés lors d'une conférence à Paris et téléchargeables sur le site dédié <http://www.erasmusplus-rmt.net>.

10H30 LA MOBILITE EUROPEENNE, UNE NOUVELLE OPPORTUNITE POUR LES PERSONNES EN INSERTION ET LES ENTREPRISES

Table-ronde : la mobilité, facteur d'insertion professionnelle ?

*Intervention de **Koen Nomden**, Chef de secteur – transparence et reconnaissance des compétences et des qualifications, DG EMPL, Commission européenne*

Dans son intervention Koen Nomden a commencé par rappeler l'état actuel de l'emploi dans l'Union européenne marqué par un fort chômage des jeunes et dans le même temps des difficultés à trouver des personnes qualifiées dans certains secteurs. La Commission européenne qui souhaite remédier à cette situation a déjà développé des outils tels que la [stratégie européenne pour l'emploi](#) et prévoit la présentation de sa **stratégie pour les compétences** dans l'Union début 2016. Cette stratégie sera basé sur deux piliers : les compétences pour les individus et celles pour l'économie. Pour les individus, la Commission européenne souhaite améliorer les compétences de base, l'acquisition de compétences plus proches de celles recherchées par les employeurs par une action sur les systèmes éducatifs. Pour l'économie, elle veut s'attaquer au manque de compétences, lier économie et éducation et promouvoir la mobilité. De plus, la Commission européenne veut renforcer le [cadre européen des certifications](#) afin d'améliorer la reconnaissance des compétences dans l'UE.

*Intervention de **Liliane Volozinskis**, Responsable du secteur Affaires sociales et formation professionnelle, UEAPME (Union Européenne de l'Artisanat et des PME)*

L'intervention de Liliane Volozinskis a commencé par une présentation de l'[Union européenne de l'Artisanat et des PME](#), Union d'association de PME comptant plus de 80 membres. Elle a souligné le soutien de l'UEAPME à la mobilité des jeunes en formation et des étudiants pour répondre aux défis que rencontrent les PME pour trouver des travailleurs qualifiés. Puis, elle a présenté le résultat d'une enquête réalisée par l'UEAPME et ses partenaires dans le cadre de la plateforme Euroapprenticeship auprès des apprentis et des PME. Le but était de mieux appréhender les bénéfices de la mobilité pour les apprentis d'une part et pour les entreprises d'autre part. Il ressort de l'étude que pour les apprentis, la mobilité permet une meilleure professionnalisation, l'acquisition de plus de compétences techniques et une plus grande ouverture d'esprit. Pour les entreprises, la mobilité apporte des atouts dans la gestion d'équipe et le management, de nouvelles compétences et l'ouverture à un marché européen. Elle a regretté que tandis que pour les étudiants la

mobilité se traduit par l'acquisition d'ECTS, rien n'est prévu pour valoriser la mobilité des apprentis.

*Témoignage de **Vincent Wauters**, Directeur, Ecole de Cirque de Bruxelles*

Dans son témoignage, Vincent Wauters est revenu sur son expérience personnelle, parti à Paris puis au Québec pour apprendre les arts du Cirque il revient ensuite en Belgique. A l'école du cirque, qu'il voit comme un lieu d'échange, il accueille tous les ans un grand nombre d'étudiants étrangers qui viennent se former, partager et découvrir. Pour l'Ecole de Cirque de Bruxelles ces étudiants apportent à la fois de nouvelles pratiques, méthodes et idées, ils sont les ambassadeurs de l'école par la suite à l'étranger. C'est aussi parmi ces jeunes que l'ECB recrute.

*Témoignage de **Joffrey Monnier**, Médecin sans Frontière*

Dans son témoignage, Joffrey Monnier présente les qualités qu'il cherche chez ses stagiaires en mobilité : ouverture d'esprit, autonomie, capacité d'intégration, engagement, l'apport de compétences extérieures et le lien avec l'international. Autant de compétences qui répondent aux besoins de sa structure, ce qui le pousse à recruter ses anciens stagiaires.

*Intervention de **Frédérique Chabaud**, Conseillère politique du groupe des Verts sur les questions de Culture et d'Education*

Elle a rappelé l'intérêt du Parlement européen pour la mobilité apprenante, insistant sur l'importance de la possibilité pour chacun de se former à l'étranger et la nécessité de permettre la reconnaissance des expériences de mobilité en appelant à un travail renforcé des acteurs européens sur le sujet. Elle a annoncé la préparation d'un rapport de la commission Culture et Education du Parlement européen sur la mobilité dans la formation professionnelle.



12H CLOTURE

Pierre Kanuty, Président d'Île-de-France Europe a rappelé la nécessité de valoriser les opportunités de formation en mobilité et de procéder à la démocratisation des programmes européens comme Erasmus +. Il a invité l'assistance en Île de France en juin 2016 pour la conférence de présentation des résultats du projet Erasmus + RMT.

BRUXELLES, le 30 octobre 2015